

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

1

860

M.		
----	--	--

Distr.
RESTREINTE
SR/147/Corr.1
3 mai 1950
FRANCAIS SEULEMENT

Corrigendum au

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA CENT QUARANTE-SEPTIEME SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève
le mercredi 26 avril 1950 à 11 heures.

Page 1, 15e - 25e lignes ;

Remplacer l'intervention du représentant de la France par le texte
suivant ;

"M. de BOISANGER (France) rappelle qu'il avait eu l'occasion
d'exprimer à M. Kahany sa surprise que le Gouvernement israélien
ait rendu public le memorandum adressé à la Commission le 29 mars
avant même que la Commission ait pu lui communiquer la réponse des
Etats arabes. M. Kahany avait répondu que son gouvernement a pris
cette décision à la suite de la publication des résolutions de la
Ligue arabe.

M. Kahany qui avait rendu compte de cette conversation à
son gouvernement a, dans une conversation plus récente, déclaré
à M. de Boisanger que le Ministre des Affaires étrangères israélien
confirme que la publication du memorandum a bien été faite en
raison de la publication des décisions de la Ligue arabe et que,
par ailleurs, il annonce que la réponse d'Israël aux propositions
de la Commission sera fournie vers"
